

Près de 280 rémunérations “indues” en Wallonie

■ Le cadastre wallon révèle qu'en 2016, il y avait 5 738 mandats dans des structures “supra-communales”.

J eudi, une des promesses liées à la gouvernance, formulées par le gouvernement wallon après l'éclatement de l'affaire Publifin, a été tenue : le ministre wallon des Pouvoirs locaux, Pierre-Yves Dermagne (PS), a présenté, en compagnie de Philippe Barzin de BSB management consulting, le cadastre des intercommunales et autres structures supra-locales en Wallonie. Le bureau de consultance désigné par le gouvernement a traité et analysé près de 400 000 données brutes. BSB a reçu l'aide de plusieurs experts universitaires. Une grille d'analyse a été développée par ces experts. Elle reprend une centaine de critères (juridiques, financiers, gouvernance, management, etc.). Cette grille doit permettre au gouvernement wallon – l'actuel ou le prochain – et au Parlement de se positionner et de prendre les mesures adéquates pour modifier, rassembler, voire carrément supprimer tout un tas de structures devenues inefficaces ou redondantes.

Au rayon des chiffres, que retient-on de ce cadastre ? Qu'en 2016, il y avait en Wallonie, 5 738 mandats dont 3 875 étaient rémunérés. Le cadastre révèle que 277 de ces rémunérations sont “indues”. Sur cette question, le ministre Dermagne a précisé qu'il a déjà été mis fin à certaines de ces situations. On peut aussi dire que les intercommunales, les structures supra-communales et l'ensemble de leurs filiales représentent près de 1 000 structures différentes.

On constate quand même qu'en fonction des grilles d'évaluation réalisées par les experts, de très nombreux problèmes ont été identifiés. Que ce soit en matière de gouvernance, de management ou autre. Il serait trop long de tout détailler dans ces pages. Néanmoins, on peut quand même pointer le fait que le rapport relève la nécessité de regrouper un certain nombre de sociétés de logements (SLSP). On peut aussi s'interroger sur le fait qu'en Province de Liège, on retrouve cinq intercommunales de financement contre deux dans les autres provinces. Le rapport recommande aussi, par exemple, de supprimer l'IBH, une intercommunale hennuyère qui se consacre à la gestion du Bois de Havré, précisant d'ailleurs que cette intercommunale n'a jamais répondu aux questionnaires envoyés par BSB consulting afin de réaliser ce cadastre.

L'IPFH aussi complexe que Publifin

Une autre intercommunale n'a pas daigné, non plus, répondre aux demandes de la Région : l'IPFH (Intercommunale pure de financement du Hainaut). Pourtant, vu le nombre de participations qu'elle détient dans une série d'entreprises et le fait qu'elle soit gérée par une autre intercommunale (Igretec), le rapport considère que cette intercommunale est aussi complexe que Publifin. En outre, on y retrouve 93 mandats exécutifs ou décisionnels.

En conclusion, dans ses recommandations (on en retrouve neuf), le rapport (disponible sur le site Internet des pouvoirs locaux de la Région wallonne) précise notamment qu'il est indispensable de renforcer le contrôle au sein de toutes ces structures.

S.Ta.